

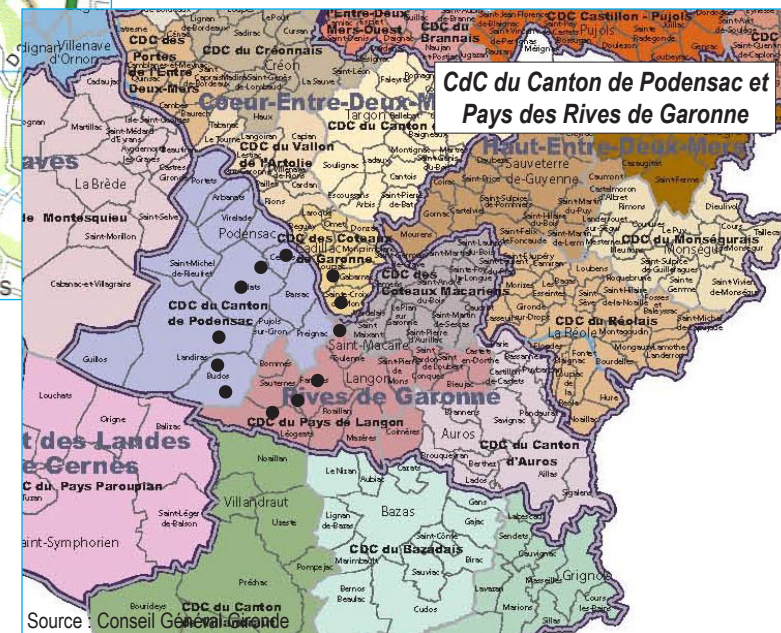
PUJOLS-SUR-CIRON est localisée au sud du département de la Gironde, dans l'axe de l'autoroute A62.

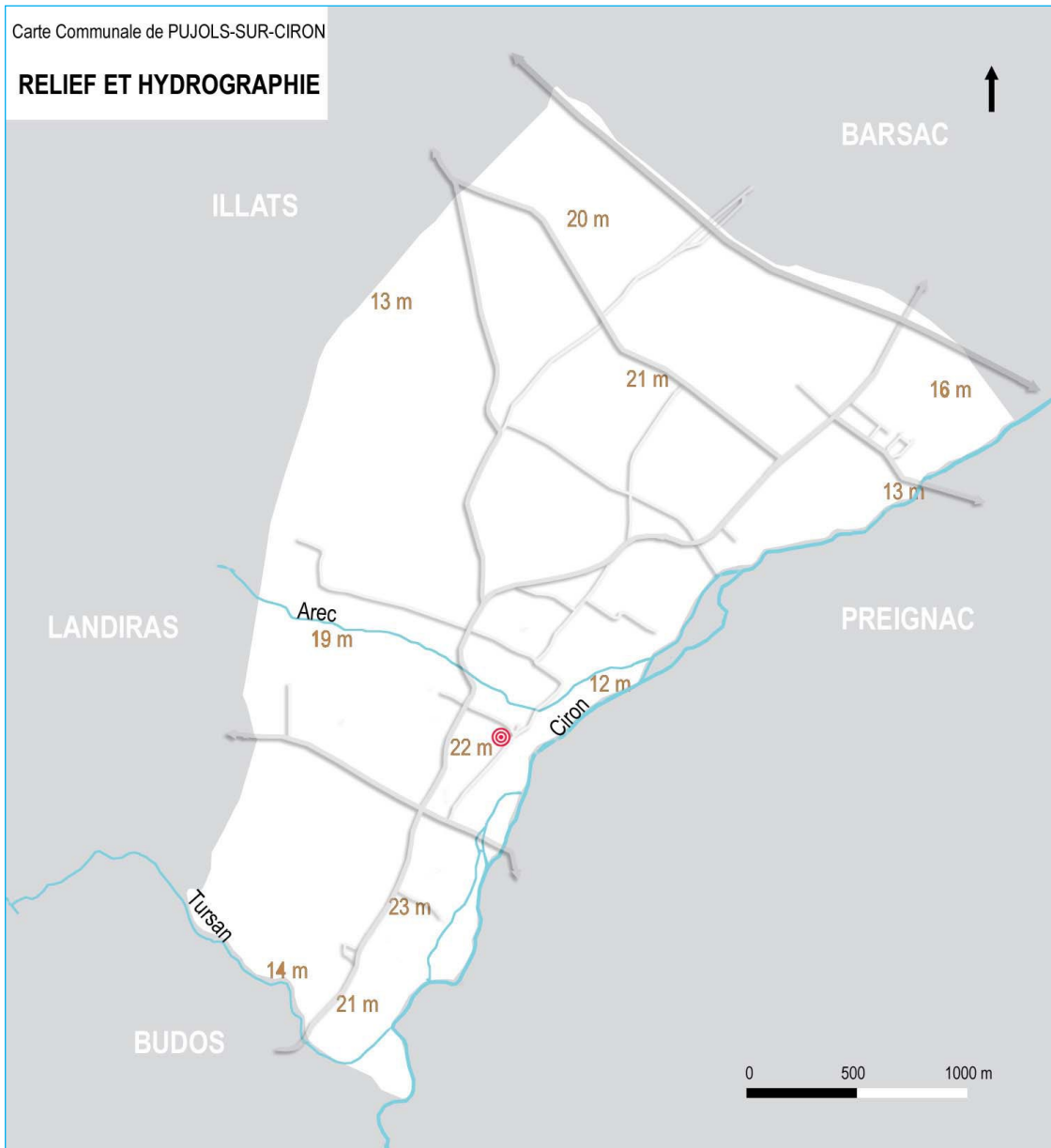
Elle se situe à :

- 40 km de Bordeaux (échangeur de Cadillac à 5km),
- 10 km de Langon par la RD 8

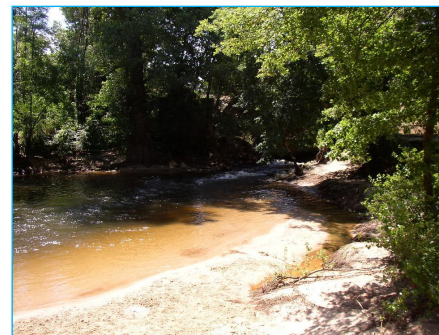
Elle est rattachée, en terme de géographie administrative, à l'arrondissement de Langon et au Canton de Podensac.

Elle jouxte les communes de Illats, Bommes, Landiras.





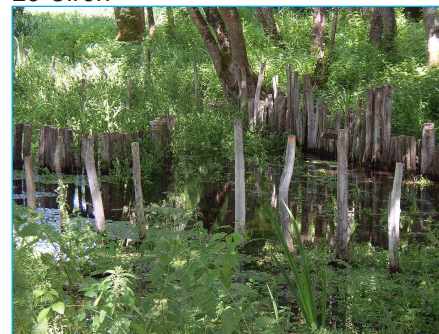
UN PAYSAGE DE PLAINE



Le Ciron



Limite massif forestier/vignes



L'Arc

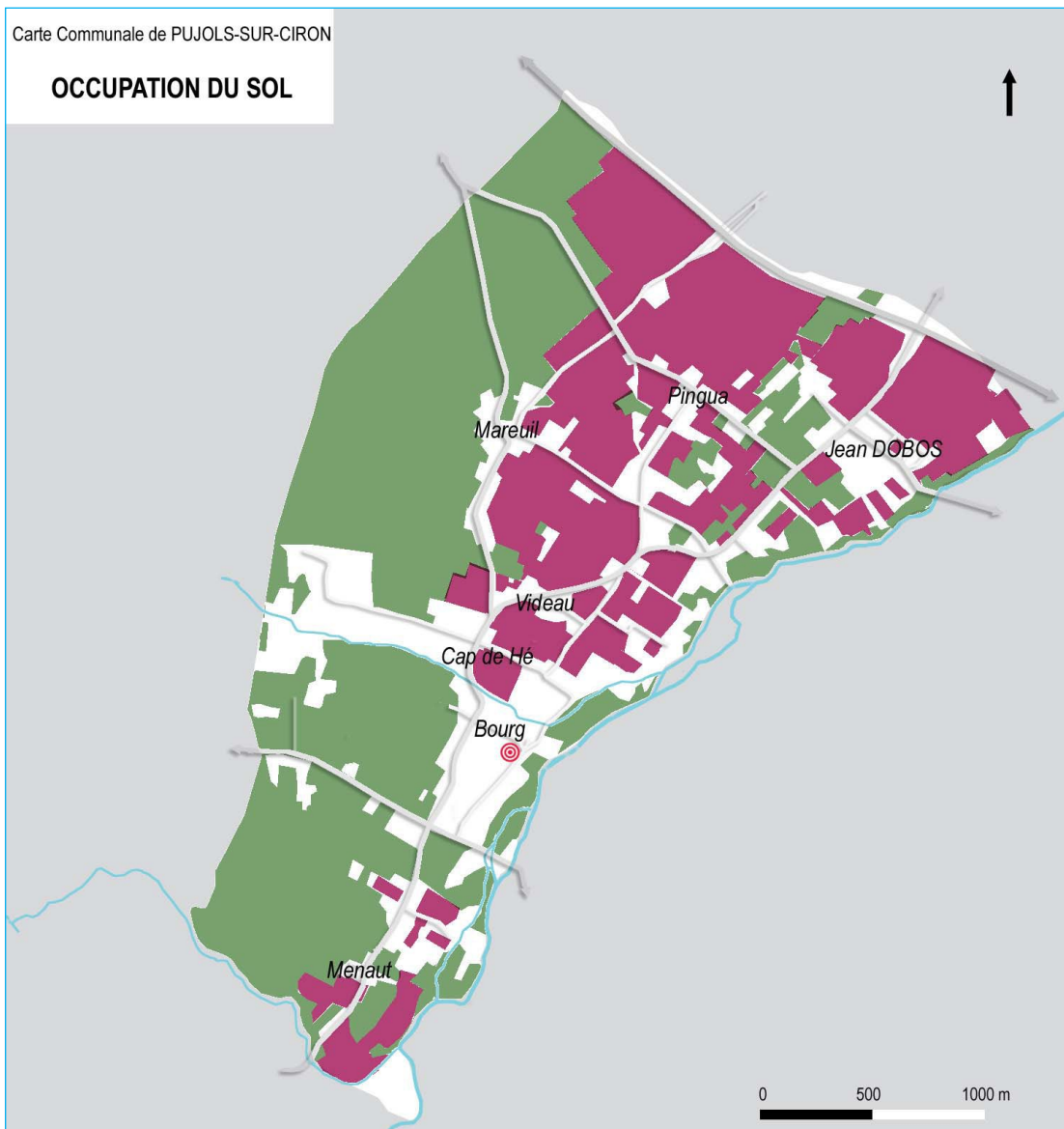
Le territoire communal est géographiquement situé entre la plaine de Guyenne et le massif des Landes. Longé par le Ciron, il appartient au bassin versant de la Garonne.



En contrebas de l'église : la zone humide de l'Arc



Le plateau du bourg donnant sur le Ciron



UNE DICHOTOMIE DU TERRITOIRE : ENTRE BOIS ET VIGNES



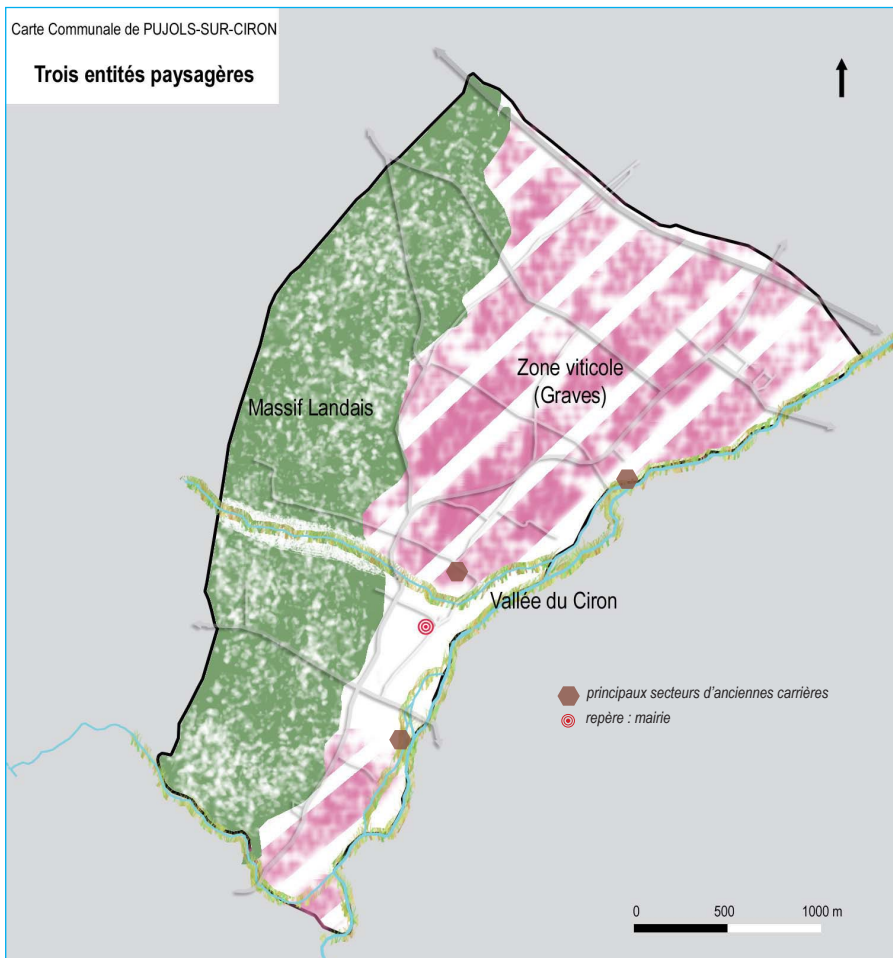
La commune est véritablement "scindée" :

- la vallée du Ciron délimitation boisée à l'est,
- Une place importante du vignoble sur une large partie nord-est,
- Le massif forestier dominant l'ouest.

Un patrimoine "naturel" et bâti lié à la diversité et la qualité des paysages, à une occupation humaine ancienne.
D'anciennes carrières en bordure du Ciron ou de l'Arc, participent également à ce patrimoine, même si elles ne sont pas "visibles" et restent des secteurs de risque.

Carte Communale de PUJOLS-SUR-CIRON

Trois entités paysagères

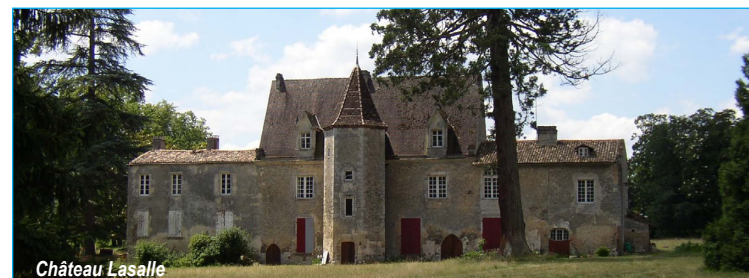


Trois entités paysagères

- Le massif Landais, à l'ouest
- Le vignoble annonçant le Sauternais
- Le paysage du Ciron et de ses affluents

➔ Mais des entités en contact avec l'urbanisation

Patrimoine culturel et architectural





UNE DISTINCTION NETTE ENTRE HAMEAUX DENSES ET SECTEURS PAVILLONNAIRES





Le bourg et les villages d'implantation ancienne restent des pôles d'habitat importants. Leur configuration dense s'insère dans le milieu environnant, qu'il soit viticole (Le Blanc, Mareuil, Jean Dubos) ou forestier (Menaut).

Les secteurs pavillonnaires sont très récents sur la commune, et distincts des villages, hormis quelques exceptions à Mareuil ou Hazembat, où des pavillons sont venus s'insérer au sein de bâtis plus anciens.



